

*Pôle communication*  
24.65.42

Mercredi 8 novembre 2023

## COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence d'Yannick Slamet, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 8 novembre 2023, a examiné un avant-projet de loi du pays, arrêté **un** projet de délibération du Congrès, adopté **deux** projets de délibération du gouvernement, **31** arrêtés, examiné **38** dossiers d'étrangers et émis **un** avis.

### Avant-projet de loi du pays

---

#### Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** examiné un avant-projet de loi du pays portant modification de certaines modalités de concours en vue de soutenir l'emploi local dans la fonction publique de Nouvelle-Calédonie.

➤ *Voir le communiqué détaillé « Des modalités de concours modifiées pour soutenir l'emploi local dans la fonction publique ».*

### Projets de délibération du Congrès

---

#### Au visa de Jérémie Katidjo Monnier, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a arrêté un projet de délibération du Congrès en application de la loi du pays relative au domaine public de l'eau de la Nouvelle-Calédonie et à la protection de la ressource en eau et portant sur la mise en œuvre des procédures de consultation et d'enquête publiques.

Le texte propose de définir les modalités de mise en œuvre des consultations et enquêtes publiques prévues par la loi du pays relative au domaine public de l'eau de la Nouvelle-Calédonie et à la protection de la ressource en eau.

## Projets de délibération du gouvernement

---

### Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à défendre la Nouvelle-Calédonie devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie pour une affaire.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a habilité le président du gouvernement à défendre la Nouvelle-Calédonie devant diverses juridictions pour quatre affaires.

## Arrêtés du gouvernement

---

### Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée rénovation de maison Gabriel Poedi, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée rénovation sites DPJEJ, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée électrification Thio-Canala, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée rénovation FOL, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée mise à deux fois deux voies RT1 Païta-Tontouta, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée aménagement du parking public de l'aérogare de Magenta, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée réfection du hangar HW04 de l'aérodrome de Magenta, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée sécurisation du barrage de Dumbéa, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée requalification du site Gaston Bourret, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée création du village océanien, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le projet de contrat de financement avec la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour l'opération nommée pôle d'excellence maritime du port de Numbo, et habilitant le président du gouvernement à signer le contrat afférent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a réparti les dotations globales de financement (DGF) allouées au centre hospitalier territorial (CHT) Gaston Bourret, au centre hospitalier spécialisé (CHS) Albert Bousquet et au centre hospitalier du Nord (CHN) pour l'exercice 2023 et a arrêté la participation supportée par chacun des organismes de protection sociale concernés.

Pour l'exercice 2023, une évolution des dépenses hospitalières publiques a été adoptée, au travers de l'objectif calédonien d'évolution des dépenses d'assurance maladie (OCEAM), afin de prendre en compte les évolutions réglementaires (réforme du plafond de retraite, réforme de la caisse locale de retraite (CLR), application du statut des agents contractuels de droit public (ACDP), revalorisation du point d'indice notamment), ainsi que le glissement-vieillesse-technicité (GVT).

La ventilation par établissement est la suivante :

	CHT	CHN	CHS	Total
DGF 2022	21 184 341 000 F	3 330 520 000 F	3 980 745 512 F	28 495 606 512 F
DGF 2023	21 714 939 500 F	3 502 286 759 F	4 079 745 512 F	29 296 971 771 F
% évolution	2,50%	5,16%	2,49%	2,81%

La répartition de la dotation globale de financement 2023 par financeur est la suivante :

	CHT	CHN	CHS	Total
RUAMM (80%)	17 371 951 600 F	2 801 829 407 F	3 263 796 410 F	23 437 577 417 F
ASSNC (20%)	4 342 987 900 F	700 457 352 F	815 949 102 F	5 859 394 354 F
Total	21 714 939 500 F	3 502 286 759 F	4 079 745 512 F	<b>29 296 971 771 F</b>

Pour rappel, l'objectif calédonien d'évolution des dépenses d'assurance maladie (OCEAM), créé par la délibération n° 245 du 26 juillet 2022, a pour vocation de fixer annuellement le niveau de dépenses financièrement soutenables et d'identifier les mesures adéquates pour restaurer l'équilibre entre les dépenses et les recettes du régime unifié d'assurance maladie maternité (RUAMM).

### Au visa d'Adolphe Digoué, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 1,5 millions de francs au conseil du cheval de Nouvelle-Calédonie (CC-NC).
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention de 3,5 millions de francs à la fédération des courses hippiques de Nouvelle-Calédonie (FCH-NC) pour l'organisation de la course hippique « Grand prix du gouvernement », édition 2023.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention complémentaire de fonctionnement de deux millions de francs à l'unité néo-calédonienne de sélection et de promotion des races équines et asines (UPRA équine).

### Au visa de Gilbert Tyuionon, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2022-1453/GNC fixant les tarifs des produits, services et prestations du service topographique de la direction des Infrastructures, de la topographie et des transports terrestres (DITTT).

Le poster de la carte routière au 1/500.000°, actuellement vendu au tarif de 3 500 francs, est un produit régulièrement demandé par des services publics. Étant donné que les services publics ne peuvent faire liquider un bon de commande à ce prix, le tarif de ce poster est augmenté de 100 francs, soit un prix de vente à 3 600 francs.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a modifié l'arrêté n° 2022-1211/GNC du 11 mai 2022 relatif à l'entrée en vigueur de dispositions de la loi du pays n° 2022-6 du 10 mai 2022 concernant le recouvrement de la contribution foncière, la généralisation de l'obligation de télédéclaration et de télépaiement et portant diverses dispositions d'ordre fiscal.

À compter du 31 octobre 2023, le transfert du recouvrement de la contribution foncière s'applique également aux créances restant à recouvrer.

Les restes à recouvrer, transférés de la paierie de la Nouvelle-Calédonie au service de la recette de la direction des services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie, représentent 5 875 créances à la contribution foncière, pour un montant total de 201 583 140 francs.

## Au visa de Gilbert Tyuienon et de Vaimu'a Muliava, membres du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé le Fonds social de l'habitat (FSH) au bénéfice des dispositions de l'article Lp. 284 du code des impôts (CI) pour la réalisation de l'opération immobilière à caractère social dénommée « Les villas Clara – Pavillon tropical 2.6 », située sur la commune de Dumbéa. Ce projet regroupe un ensemble de deux villas F3 et sept villas F4, destinées à l'accession à la propriété.

Le FSH sera ainsi exonéré du droit proportionnel d'enregistrement, de taxe hypothécaire et de TGC lors de l'acquisition de l'assiette foncière du projet immobilier d'une part, et de TGC pour les travaux et les prestations de services rattachés à la construction des logements sociaux, d'autre part.

## Au visa de Mickaël Forrest, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une aide financière d'un montant total de 400 000 francs à deux jeunes sportifs calédoniens qualifiés pour les championnats de France 2023 dans leur discipline respective. Il s'agit de Maxime Meyer, champion de France de windsurf en 2021 et Julie Bredolese, numéro un française de développé couché en force athlétique.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention de fonctionnement de 600 000 francs en faveur de l'association Enfance et Jeunesse de Bourail, afin de la soutenir dans son projet « Un Calédonien en France ». Il a pour objectif de permettre à 20 jeunes de 13 à 16 ans de rencontrer des jeunes de Créteil, de sillonner la France et d'échanger sur la culture calédonienne et métropolitaine. Ce projet vise à développer l'autonomie des jeunes, leur émancipation et à les sensibiliser à un environnement différent.
- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué des subventions d'un montant total de 1 040 000 francs aux associations sportives suivantes :

Mont-Dore Shell Va'a	Participation aux championnats du monde de Va'a longue distance à Apia en 2023	350 000 francs
Cercle nautique calédonien (CNC)	l'organisation de la 14 <sup>e</sup> édition de la « Aircalin Match Racing Cup » du 9 au 13 août à Nouméa	300 000 francs
Sporting Club Ne Drehu Futsal	participation au tournoi de futsal « Australian National Titles » en décembre 2023 à Sydney	240 000 francs
Ligue Calédonienne de Tennis	participation d'André Wenehoua au championnat de France 4 <sup>e</sup> série de tennis en fauteuil à Grenoble en juin 2023	150 000 francs
<b>TOTAL</b>		<b>1 040 000 francs</b>

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention de fonctionnement de 600 000 francs à l'association d'éducation populaire « Ceméa Pwärä Wärö » pour la mise en œuvre de son projet « Favoriser les échanges interterritoriaux ». Ce projet vise à rassembler les jeunes en service civique au sein de l'association quatre fois dans l'année dans des communes différentes autour d'échanges sur différents thèmes.

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué des subventions de fonctionnement d'un montant total de huit millions de francs en faveur de trois associations œuvrant dans le cadre de missions de solidarité.

Comité 150 après	1 000 000 de francs
Action solidaire	2 000 000 de francs
Église Protestante de Kanaky Nouvelle-Calédonie	5 000 000 de francs
<b>TOTAL</b>	<b>8 000 000 de francs</b>

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué des subventions d'un montant total de 4,5 millions de francs à dix associations pour la création, l'organisation et la diffusion de projets artistiques et culturels en Nouvelle-Calédonie.

Comité du 5 mai	500 000 francs
Association « P'Art'Âge »	300 000 francs
Associations « Troc en Jambes »	300 000 francs
Association « Newcal Fusion »	300 000 francs
Association « Wathunguyaran »	300 000 francs
Association « Marche pour Notre Dame »	500 000 francs
Association « Sos Mangroves »	400 000 francs
Association « la Compagnie Exil »	1 500 000 francs
Association « UGPE »	200 000 francs
APE Luengöni-Hnaeu	200 000 francs
<b>TOTAL</b>	<b>4 500 000 francs</b>

### Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé le budget supplémentaire de l'exercice 2023 de l'institut de formation à l'administration publique (IFAP). Il est arrêté comme suit :

- section de fonctionnement : 622 406 884 francs équilibrés en recettes et en dépenses ;
- section d'investissement : 773 678 960 francs en recettes et 21 025 086 francs en dépenses après intégration des restes à réaliser.

Le budget global 2023 de l'IFAP est arrêté à la somme globale de 2 055 007 238 francs répartie comme suit :

- section de fonctionnement : 1 245 308 417 francs équilibrés en recettes et en dépenses ;

- section d'investissement : 809 698 821 francs en recettes et 41 619 771 francs en dépense, faisant apparaître un suréquilibre de 768 079 050 francs.

## Au visa de Thierry Santa et de Jérémie Katidjo Monnier, membres du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé l'Institut de l'Océan de l'Alliance Sorbonne Université à mener la campagne scientifique « Bougainville » dans le Parc naturel de la mer de Corail, pour une durée de deux ans.

Cette mission scientifique multi-partenariale portée par l'Université de la Sorbonne, la marine nationale et l'association « Plankton planet », avec le soutien du CNRS et de l'Office français de la biodiversité (OFB), s'effectue à bord du d'Entrecasteaux, bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer (BSAOM) de la marine nationale.

Le projet « Bougainville » a pour objectif d'observer le micro plancton océanique, à l'aide de prélèvements réalisés 1 à 2 fois par jour le long des trajets du navire. Le but est de recueillir des informations sur la santé des écosystèmes océaniques (biodiversité, espèces invasives ou toxiques, etc.) et leur évolution en fonction des impacts globaux (acidification, réchauffement, de-oxygénation, etc.), ainsi que des pollutions locales.

## Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a autorisé la prise en charge de frais de déplacement d'une personne extérieure à la collectivité dans le cadre de l'organisation d'ateliers audiovisuels.

Christian Cappe, de la société ICE France et président du Festival du film de Luchon, a été missionné par le gouvernement pour accompagner la filière sur le plan culturel, économique, et en termes de communication autour de la thématique générale : « Jeunesse, Innovation et Attractivité ». Le gouvernement a pris en charge les frais de transport et de séjour de l'intéressé durant la période du 4 au 13 août 2023.

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a agréé le prix et les modalités de cession de parts sociales au sein de la SCP « Office notarial Catherine Lillaz, Jean-Daniel Burtet, Elisa Mougel et Stéphanie Laubreaux », retrait d'un notaire associé et a modifié l'arrêté n° 99-487/GNC du 16 septembre 1999 portant nomination d'une société civile professionnelle dans un office de notaires et nommant des notaires associés.

Maître Jean-Daniel Burtet a ainsi cédé ses parts à ses associées, modifiant ainsi la raison sociale de la SCP en « Office notarial Catherine Lillaz, Elisa Mougel et Stéphanie Laubreaux ».

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a fixé les tarifs 2024 des prestations du centre de rencontres et d'échanges internationaux du Pacifique (CREIPAC).

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a approuvé les tarifs applicables aux produits mis en vente par le CREIPAC.

### **Au visa de Jérémie Katidjo Monnier, membre du gouvernement**

→ **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a attribué une subvention de fonctionnement de deux millions de francs à l'association Musée Maritime de Nouvelle Calédonie, pour l'année 2023.

## **Examen de dossiers de ressortissants étrangers**

---

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a accordé **neuf** titres de séjour, **13** autorisations de travail et **12** renouvellements d'autorisation de travail.

## **Avis du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie**

---

- **Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie** a émis un avis sur un projet de décret portant partie réglementaire du code de la recherche.

\*            \*  
              \*



## ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

### **Louis Mapou, président du gouvernement**

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

### **Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement**

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

### **Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement**

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

### **Adolphe Digoué**

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

### **Gilbert Tyuienon, porte-parole du gouvernement**

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

### **Mickaël Forrest**

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

### **Vaimu'a Muliava**

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

### **Thierry Santa**

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

### **Yoann Lecourieux**

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

### **Christopher Gygès**

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

### **Jérémie Katidjo Monnier**

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.